

Bulletin de santé du végétal Inter-régional

Lin Oléagineux du 26/10 au 30/10/2015



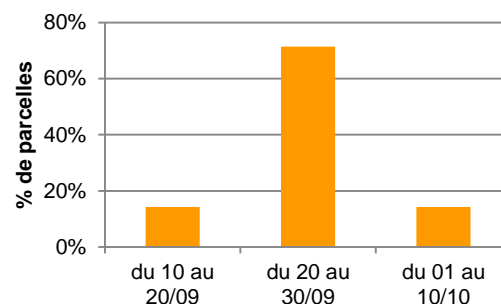
LIN OLEAGINEUX

PRESENTATION RESEAU LIN OLEAGINEUX NORD-OUEST 2015-2016

Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 14 parcelles de référence en lin oléagineux d'hiver pour la campagne 2015/2016. La répartition régionale est la suivante : 7 parcelles en Centre, 4 parcelles en Poitou Charentes, 2 en Bretagne, 1 en Pays de la Loire.

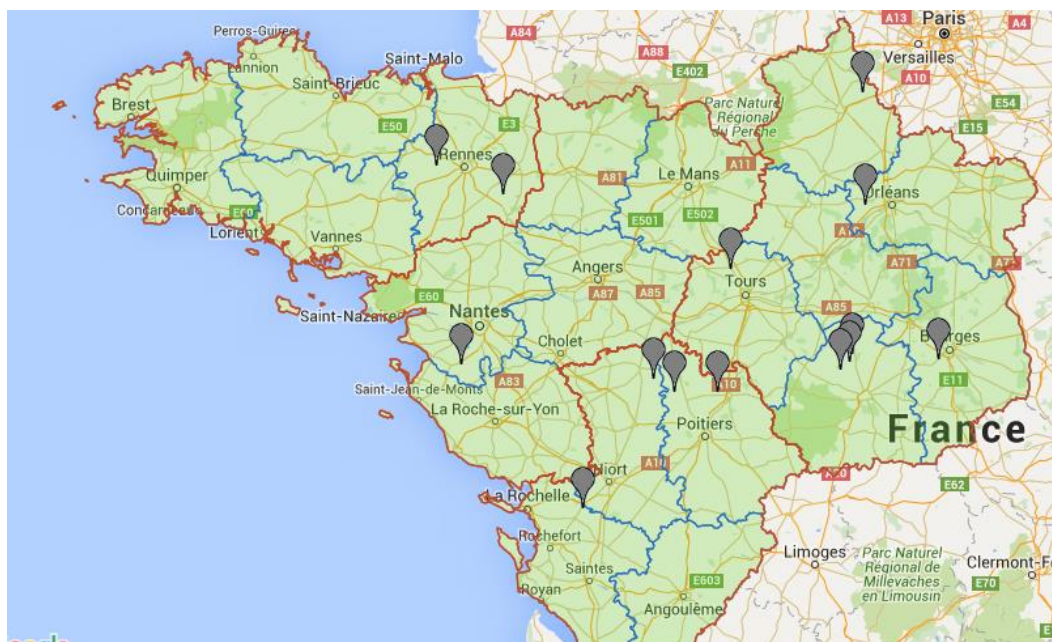
Les semis se sont déroulés entre le 15/09 et le 08/10/2015 sur les 14 parcelles du réseau cette année. La majorité des semis se sont déroulés entre le 25 et le 29 septembre 2015 (71% des parcelles du réseau soit 10 parcelles sur 14).

Date de semis lin oléagineux hiver
(14 parcelles réseau interrégional)



Cartographie du réseau de parcelles fixes lin oléagineux (à la date du 27/10/2015) – source Vigicultures Google maps

Les observateurs du réseau lin oléagineux sont CA 45, CA36, CA28, CA35, CAVAC, Terrena Poitou, ETS Villemont, ETS Bodin, EPLEFPA du Cher, BELLANE SA et Terres Inovia.



Cette semaine, 7 parcelles de lin oléagineux d'hiver ont fait l'objet d'une collecte d'observations : Bretagne 1, Centre 4, Poitou-Charentes 3, Pays de la Loire 0.

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Bulletin de santé du végétal
ECOPHYTO

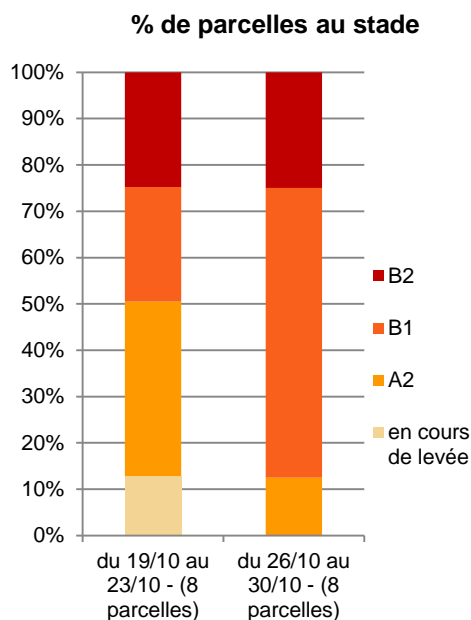
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

STADE PHENOLOGIQUE ET ETATS DES CULTURES

Cette semaine les stades s'échelonnent de A2 à B2 (= 4 premières feuilles ouvertes – 3cm).

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle lorsque 50 % des plantes sont à ce stade.



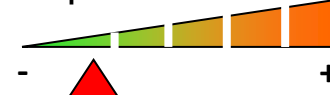
Stade du 26/10 au 30/10/2015 réseau SBT Lin oléagineux d'hiver	Nombre de parcelles	Localisation (département)
En cours de levée	0	
A2 (= levée, cotylédons visibles)	1	86
B1 (= 2 premières feuilles ouvertes)	5	79, 18, 28, 36, 45
B2 (= 4 premières feuilles ouvertes)	2	35, 36
B5 (= 5 cm)	0	-
C1 (première ramification)	0	-



Rappel des stades : Voir annexe en fin de bulletin

ALTISES

Risque altises



Contexte d'observations

Depuis la semaine dernière le risque altise évolue peu et reste faible. La seule parcelle faisant état d'une pression faible en altise en région Centre la semaine dernière est cette semaine en risque nulle. Aucune autre parcelle ne fait état de dégâts d'altises.

Période de risque

Du fendillement au stade 5-6 cm (B5). La dynamique de végétation est à prendre en compte, avec des attaques davantage problématiques sur des lins peu poussants que sur des plantes en pleine croissance.

Seuil de nuisibilité

Il n'existe pas de seuil d'intervention. Les risques sont à apprécier en fonction de l'état des lins (peuplement, vigueur, stade), du nombre d'insectes et de morsures et des prévisions météorologiques.

Analyse du risque

Le risque est **faible** cette semaine. Le suivi du risque doit se poursuivre dans la mesure où l'ensemble des parcelles est encore en période de risque vis-à-vis de ce ravageur.

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement

Bulletin
de santé
du végétal
ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

KABATIELLA LINI**Risque Kabatiella lini****Contexte d'observations**

Aucun symptôme de Kabatiella lini n'a été observé, cette semaine encore, sur les parcelles ayant le stade B2 dans le réseau. Le temps séchant de ces derniers jours (ou dernières semaines dans certaines secteurs) n'est pas favorable à l'expression des symptômes, Kabatiella lini a en effet besoin de beaucoup d'eau dans le sol pour la germination des spores.

Période de risque

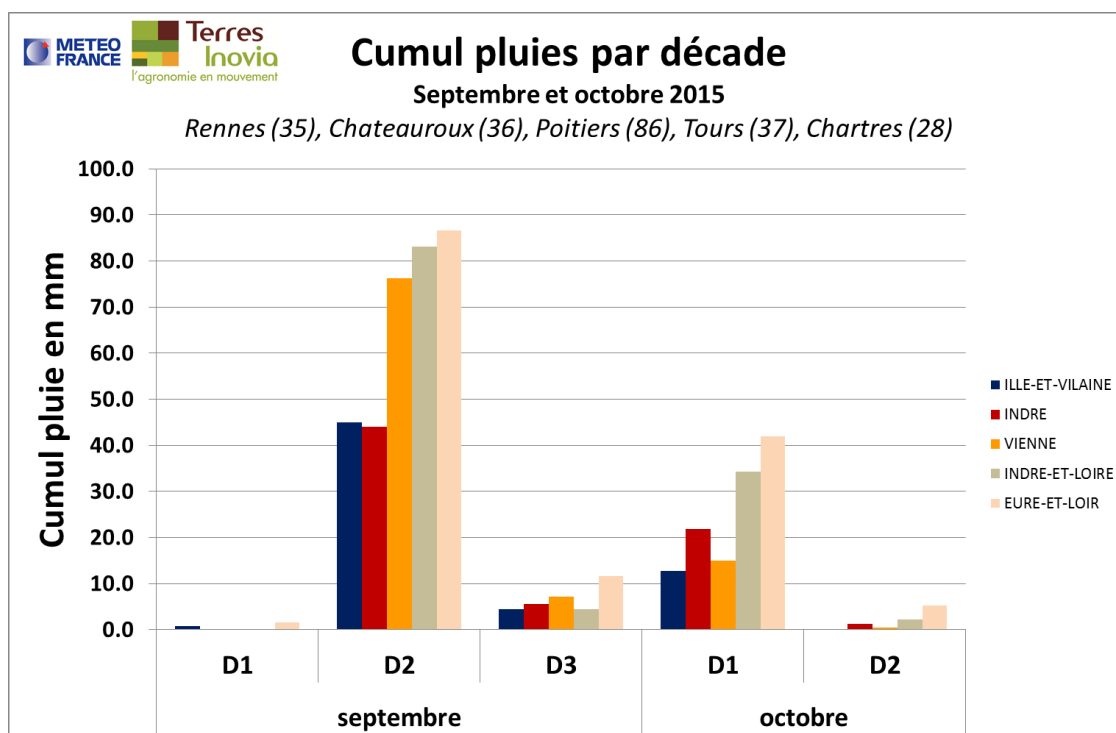
A partir du stade B2 (= 4 premières feuilles ouvertes - 3 cm). Les lins montrent des cicatrices au niveau du collet qui peuvent évoluer en crevasses longitudinales profondes. Les tiges touchées se courbent.

Seuil de nuisibilité

Il n'existe pas de seuil d'intervention. La courbure de la tige provoquée par l'agent Kabatiella lini reste très préjudiciable sur la production de graines.

Analyse du risque

La gestion du risque de cette maladie se fait à l'automne. L'observation de l'évolution des symptômes sur les parcelles touchées doit être initiée sur les parcelles qui atteignent le stade B2 (= 4 premières feuilles ouvertes - 3 cm). Le risque est **faible** cette semaine.



Bulletin rédigé par le Terres Inovia à partir des observations réalisées cette semaine par : CA36, CA28, CA35, CA45, EPLEFPA du Cher, BELLANE SA et Terrena Poitou

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement

Bulletin
de santé
du végétal
ECOPHYTO

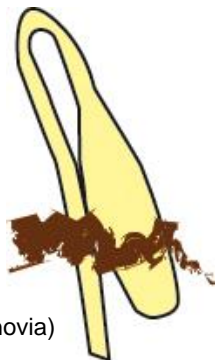
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Annexes

RAPPEL : RECONNAITRE LES STADES CLES (Sources : ARVALIS – Terres Inovia)

Stade A1 (BBCH 08) : Fendillement du sol – levée imminente



(Source : Terres Inovia)

Stade B1 (BBCH 12) : les deux premières feuilles sont visibles



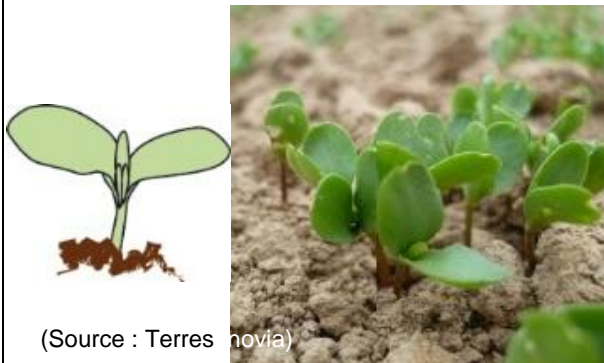
(Source : Terres Inovia)

Stade B5 (BBCH 15) : 5 cm



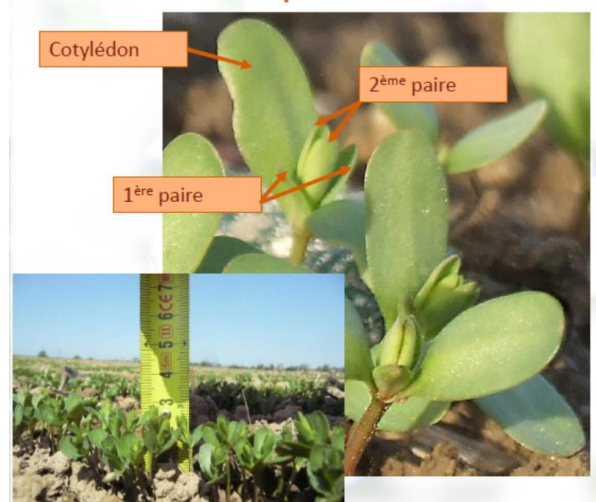
(Source : Terres Inovia)

Stade A2 (BBCH 09) : Levée – cotylédons visibles



(Source : Terres Inovia)

Stade B2 (BBCH 14) : 4 feuilles sont ouvertes (= 3 cm)



(Sources : ARVALIS – Terres Inovia)

Stade B9 (BBCH 17) : 7 cm



(Source : Terres Inovia)

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Bulletin
de santé
du végétal
ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Stade C1 (BBCH 21) : apparition des premières ramifications basales



(Source : Terres Inovia)



Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

